

# Parlement des Enfants.

## Coaching parlementaire au collège Hyacinthe Langlois

Une classe de 6ème du collège Hyacinthe Langlois de Pont-de-l'Arche est en lice pour le Parlement des enfants 2024. La semaine dernière, le député Philippe Brun, était invité à donner son avis technique sur leur proposition de loi.

Le Parlement des enfants est un concours organisé entre l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation nationale. Il s'adresse aux élèves de CM2 et de 6ème qui sont invités à présenter une proposition de loi tout en s'exerçant au travail parlementaire.

Pour la 27ème session du concours, le collège Hyacinthe Langlois présente la candidature de sa classe de 6ème E, encadrée par le travail interdisciplinaire de trois professeurs : Corinne Georges-Huet, professeur d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, Florence Simon, professeur d'éducation physique et sportive et Grégory Pacciarelli, professeur documentaliste. Cette année le thème du concours appelle les classes de 6ème à "promouvoir l'égalité hommes-femmes à travers le sport".

Philippe Brun, le député de la 4ème circonscription de l'Eure, est venu rencontrer les collégiens dans leur établissement flambant neuf avec sa plume de rédacteur "légistique" (art de rédiger la loi) pour optimiser leurs chances de figurer parmi les finalistes.

### Feu nourri de questions au député

Les 26 élèves de la classe avaient préparé cette rencontre avec une série de questions destinées à faire connaissance et à en savoir plus sur son activité parlementaire. Les questions posées à plusieurs voix s'adressaient tantôt au citoyen Philippe Brun, "**avez-vous des enfants ?**", "**quel a été votre parcours ?**", "**avez-vous un autre métier ?**", "**qu'est-ce qui vous a motivé à vouloir devenir député ?**" (les réponses se trouvent pour l'essentiel sur wikipedia), et tantôt au député, "**avez-vous des vacances ?**", "**payez-vous des impôts ?**", mais aussi, pour entrer dans le vif du sujet, "**que faites-vous pour l'égalité femmes-hommes ?**". Sur ce sujet, Philippe Brun leur a expliqué alors qu'il nourrissait l'espoir de faire approuver une proposition accordant un statut aux familles monoparentales.

## Une proposition de loi tout à fait présentable

Puis, la glace étant brisée, est arrivée l'heure de l'expertise de leur proposition. Il s'agit d'une proposition de loi en quatre articles précédés d'un bref exposé des motifs qui constate la persistance des préjugés et des idées préconçues sur les valeurs d'égalité à tous les niveaux de la société. Pour y remédier ils proposent que la formation des éducateurs sportifs, des enseignants et des animateurs passe par une certification sur l'égalité femmes/hommes avant d'exercer. Cette ambition est ensuite élargie à tous les acteurs du monde sportif afin qu'ils bénéficient d'une formation portant sur les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes. Ils invitent enfin les clubs sportifs à prévoir des créneaux de pratique intergénérationnelle favorisant la mixité.

Après deux ou trois retouches, Philippe Brun a assuré qu'ils étaient **"sur le point de présenter un texte efficace et facile à comprendre pour tous les citoyens"**.

Les 6ème E du collège Hyacinthe Langlois sauront fin mars s'ils ont franchi la sélection académique (une seule proposition de loi par académie) et fin avril s'ils feront partie des finalistes reçus à **l'Assemblée nationale**.



De g  : Florence Simon, Corinne Georges-Huet, Delphine Martine (principale du coll  ge), Philippe Brun(d  put  ), Gr  gory Pacciarelli Luc Delaporte



Philippe Brun, député, dialoguant avec les élèves de 6èmeE du collège H. Langlois Luc Delaporte